



RIAC29 (Réseau d'Initiatives et d'Actions Climat Finistère)

Locaux associatifs - 10 rue Hegel - 29200 BREST

Tel : 02.98.45.36.98 - Tel et Fax : 02.98.89.62.38

Courriel : riac29@gmail.com

Brest, 29 septembre 2006

Objet : Concours d'illuminations de Noël 2006

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Le Groupement Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat (GIEC), au sein de leur dernier rapport de 2001, envisageait une évolution des températures de 1,4 à 5,8°C pour le 21^{ème} siècle. Les nouvelles prospectives, à sortir en mai 2007, sont revues à la hausse. Pour les experts, à présent, cela ne fait plus aucun doute, les activités humaines sont responsables du réchauffement observé et celui-ci tend, ces dernières années, à s'accélérer.

En France, les conséquences du réchauffement climatique se font déjà sentir : canicules 2003 et 2006, sécheresses répétées avec des pertes de productions agricoles, modification de la distribution des précipitations....

Afin de réduire leur impact, la grande majorité des pays ont dès à présent adopté des mesures pour diminuer l'action des gaz à effet de serre (GES). Le Plan Climat Français de 2006 reconduit l'idée de diviser par 4 les émissions de GES d'ici 2050. Or, l'un des principaux secteurs responsable de la production de GES est bien celui de la production d'énergie et ce d'autant plus en hiver par l'utilisation de centrales électriques thermiques qui fonctionnent à base de charbon, pétrole, gaz, **toutes des énergies fossiles dont la combustion est LE principal coupable du réchauffement actuel**. Avec une hausse de la demande en énergie électrique de plus de 9% (+6% en France) entre 2002 et 2004, la Bretagne subit la plus forte augmentation des régions françaises, et se voit proposer un projet de construction d'une nouvelle centrale thermique émettrice de GES, à Saint-Brieuc, qui aggravera la situation climatique actuelle.

A l'heure actuelle, alors que nous savons que l'Energie est une denrée de plus en plus rare, dont le coût ne cesse d'augmenter, nous ne pouvons plus ignorer la présente situation. Par le passé, l'Energie nous a été présentée comme une denrée inépuisable or si elle avait été produite à base d'énergie renouvelable cela aurait été vrai, malheureusement la réalité est bien l'inverse. A la lumière de ces états de fait, les décorations artistiques lumineuses des devantures de demeures sont de véritables actions de gaspillage de nos réserves énergétiques et les communes qui organisent de tels concours oublient leur rôle fondamental de pédagogie en encourageant le citoyen à gaspiller et à participer aux émissions abusives de CO₂.

En décembre 2005, de nombreuses communes ont organisé des concours d'illumination de maisons, immeubles, magasins, ... pendant la période des fêtes de fin d'année (jusqu'à plus de 2000 euros de prix et des surconsommations jusqu'à 6 kWh pour un foyer). Et c'est bien à contrecœur que nous avons constaté que le nombre de ces concours est resté élevé, mais nous avons également appris, fort heureusement, que nombre de mairies et d'associations ont consenti, suite à notre campagne, à annuler ceux-ci au sein de leur commune.

En ces périodes de fêtes il nous est bien évident qu'émerveiller enfants et adultes participe au mieux être de tous, mais nous pensons qu'il n'est pas nécessaire pour cela d'illuminer sa maison, il y a tant d'autres moyens.

La lutte contre l'effet de serre additionnel est l'affaire de tous, et en particulier des collectivités.

Dans le cas où vous pensiez organiser un tel concours, nous comptons sur vous pour mener une réflexion afin de le transformer en un concours de décorations sans illumination, ou de le remplacer par des spectacles vivants ou par toute autre animation non génératrice de GES.

D'autre part nous vous invitons à ne pas utiliser de fonds publics pour subventionner de tels concours organisés dans votre commune par des associations, comité des fêtes, office de tourisme...

Dans la même logique nous souhaiterions que vous fassiez preuve de «sobriété énergétique» en diminuant la durée quotidienne et la période d'allumage des lumières décoratives communales ainsi que le nombre de sources lumineuses pour les fêtes de fin d'année 2006.

Nous vous proposons d'animer dans votre commune des réunions d'information et de sensibilisation sur les thèmes du changement climatique, des économies d'énergie et des énergies renouvelables.

Le Réseau d'Initiatives et d'Actions Climat Finistère (RIAC29) a été fondé en 2005 au niveau du Finistère pour lutter contre les causes du changement climatique, favoriser les économies d'énergie et agir sur le développement des énergies renouvelables, tout en sauvegardant la biodiversité, l'éthique et le social.

Nous vous prions d'accepter, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations les meilleures.

Pour le RIAC29, le Président, Guy Le Fur